

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 JUILLET 2012

Compte Rendu

Absent excusé : Jean Pierre Cros

Après signature du cahier des délibérations l'ordre du jour est abordé.

1. ONF (office nationale des forêts)

Pour certains travaux forestiers une déclaration est obligatoire en mairie. Il s'avère que certains travaux s'exécutent sans que la mairie en soit informée. Et lorsqu'il y a une dégradation sur les chemins, cela peut coûter. Madame le Maire explique alors qu'une convention est possible avec l'ONF pour leur permettre de faire un état des lieux lors de travaux forestiers pour essayer d'éviter ces éventuelles dégradations de chemins ruraux. L'ONF facturera à la commune de Dionay une prestation.

Acceptée à l'unanimité des présents.

2. Gaule Antonine

L'arrêté existant à l'étang de Dionay a été détruit. Il est nécessaire d'en apposer un autre. Compte tenu que certaines règles ont changé, Madame le Maire, à titre informatif, présente le nouvel arrêté fait en fonction du règlement de la Gaule Antonine.

3. Bail noyeraie

Le fermier actuel faisant valoir ses droits à la retraite, il est nécessaire de refaire le « bail rural » avec le nouveau fermier.

4. Mandat de gérance (logements communaux et auberge)

Madame le Maire rappelle qu'en mars 2012 une délibération avait été prise pour confier à un immobilier la gérance des baux pour les logements de la mairie et de l'auberge. Il s'avère qu'un article de loi de 1962 impose certaines conditions, à savoir : création d'une régie de recettes avec nomination d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant. De plus, certaines modifications sont nécessaires en matière de recouvrement des locations.

Accepté : 9

Abstention : 1

5. Point sur les dossiers

- Abri auberge : Subvention du conseil général accordée, déclaration préalable de travaux acceptée. Les travaux se feront à l'automne.

- Echange terrain au village : La propriétaire a signé le projet de bornage pour l'échange de parcelles de terrain avec la condition que tout soit terminé au 18 janvier 2013.
- Chapelle St Jean Le Fromental : Un artisan va intervenir dans la chapelle St Anne en juillet pour la protection des murs et un autre interviendra en août pour la reprise des tomettes détériorées. Une demande de l'association est faite pour de l'apport de terre, la reprise des soubassements, la protection du banc en pierre à l'extérieur et la réparation du panneau d'affichage. Madame le Maire demande à avoir une réflexion.
- Signalétique viaire : Reste le plan communal à apposer sur le mur du préau. Un courrier de la mairie va être adressé à toutes les personnes résidant à Dionay afin que ceux-ci puissent faire leur modification d'adresse.
- PLU (plan local d'urbanisme) : début du travail pour la modification en septembre 2012 pour finir en décembre 2012.
- Travaux du village : la première partie de la deuxième tranche s'est achevée. La deuxième partie aura lieu fin août début septembre 2012.
- Travaux de peinture : une subvention du conseil général a été accordée à la commune de Dionay pour les travaux de peinture des passe de toits des bâtiments communaux. Ceux-ci se réaliseront fin août 2012 ainsi que les travaux de peinture des volets de l'auberge.
- Quelques panneaux « indicateur » ont été achetés (mairie, toilettes, horaires ouverture mairie, etc....).

6. Distribution de la Voix du Tram

La distribution de la Voix du Tram est confiée aux conseillers municipaux.

7. Compte rendu des délégués dans les diverses structures intercommunales

- SICTOM / SIEG / Communauté de Communes

8. Questions diverses.

- Un référent ambroisie est nommé sur la commune de Dionay .
- Voirie : réunir la commission pour aller voir le Pont St Romme en limite de St Bonnet de Valclérieux. Devenu dangereux il va falloir envisager quelques travaux.

Fait à Dionay le 21 juillet 2012